

Réf: Dossier N° 018718

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « POWERFULL MAGICAL COMPANY PROVIDER
SARL » en abrégé « PMCP »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA AKOUEDO TRIANGLE
PRES DE LA CLINIQUE SAINT VIATEUR, LOT 289, ILOT 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POWERFULL MAGICAL COMPANY
PROVIDER SARL » en abrégé « PMCP »

Objet : Commerce général;
Achat et vente de véhicules;
Vente et fourniture de matériels électriques;
Electricité industrielle;
Maintenance d'équipements industriels;
Travaux réseau électrique HTA/BTA/EP;
Froid hydraulique;
Travaux bâtiment;
Transport de marchandises, matériels & divers;
Travaux de réseaux informatique &
télécommunication;
Transfert d'argent sous toutes ses formes;
Divers
souscrites et entièrement libérées par les
actionnaires.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA AKOUEDO TRIANGLE PRES DE LA CLINIQUE SAINT VIATEUR, LOT 289, ILOT 25

Dirigeant(s) : M DIARRASSOUBA SOULEYMANE ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03077 du 21/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18045/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

